

## 15. Hommes et femmes dans l'Église



## LES QUALITÉS REQUISES DE L'ÉPOUSE D'UN ANCIEN OU D'UN DIACRE

### 1 TIMOTHÉE 3:11

#### 1. Les femmes des anciens et des diacres

- a. Le verset 11 présente les qualités requises aux épouses des anciens et des diacres. Si l'épouse d'un homme n'a pas les quatre qualités mentionnées au verset 11, ce dernier ne peut pas devenir un pasteur, un ancien ou un diacre dans l'Église.
- b. Dans ce verset 11, Paul ne parle pas de qualités requises à des diaconesses ni d'autres catégories particulières de femmes ou d'un ministère particulier pour des femmes dans l'Église.

#### 2. Respectables

- a. L'épouse d'un ancien ou d'un diacre doit être droite et intègre devant Dieu et devant les hommes, de sorte qu'elle soit digne de respect, d'honneur, d'admiration, d'amour et d'affection parmi le peuple de Dieu. Tout comme les diacres, les épouses doivent avoir une bonne réputation.
- b. Toute épouse dont les manières, la conduite, les pensées ou l'attitude ne sont pas honorables, dignes de respect et d'admiration ne possède pas cette qualité requise. Son mari ne devrait pas être un ancien ou un diacre.
- d. L'Église devrait respecter et honorer les épouses des anciens et des diacres qui servent parmi eux.

#### 3. Non médisantes

- a. L'épouse d'un officier dans l'Église ne doit pas médire contre d'autres personnes, ce qui signifie ne pas dire des choses fausses qui attaquent la réputation des autres. Une épouse devrait au contraire aider son mari à édifier les autres et à les préparer à toute bonne oeuvre.
- b. Toute personne, incluant toute femme, devrait cultiver cette qualité, en particulier l'épouse d'un pasteur, d'un ancien ou d'un diacre.
- c. Un homme dont l'épouse est médisante n'a pas les qualités requises à l'office d'ancien ou de diacre dans l'Église.

#### 4. Sobres

- a. Le sens du mot original est mieux traduit par "vigilant".
- b. L'épouse d'un ancien ou d'un diacre doit être alerte et vigilante. Elle doit avoir un esprit incisif, qui surveille s'il y a des loups ou d'autres dangers qui la menacent ou qui menacent d'autres personnes du peuple de Dieu. Elle ne doit pas être un bébé dans la foi qui ne boit que du lait et qui ne s'y connaît pas dans la parole de justice. Elle doit au contraire avoir acquis de la maturité, être capable de prendre la nourriture solide des Écritures. Elle doit avoir les sens exercés à l'usage afin d'être capable de discerner la vérité de l'erreur (Héb. 5:12-14). Elle doit veiller attentivement sur sa propre vie et sur son coeur, pour que ne surgisse aucune racine d'amertume, incrédulité, habitude de pécher dans sa vie, dans ses paroles ou dans ses pensées, qu'elle ne néglige les choses de Dieu ou ne désobéisse aux commandements de la Parole. Elle doit être capable d'aider son mari, sa famille et les autres à se garder du péché et de l'erreur. Cela est également demandé aux anciens (1 Tim. 3:2), aux hommes âgés (Tite 2:2) et à tout le peuple de Dieu (1 Pi. 5:8).
- c. La femme d'un ancien ou d'un diacre doit être sage, solide et douée de discernement. Elle doit avoir une pensée claire et un jugement sensé. Un homme dont l'épouse n'a pas ces qualités, mais qui est crédule, un bébé dans la foi, apprenant toujours sans jamais pouvoir arriver à la connaissance de la vérité (2 Tim. 3:6-7), n'est pas apte à l'office d'ancien ou de diacre.

#### 5. Fidèles en toutes choses

- a. Toute épouse doit être digne de foi et fidèle dans tous les domaines de la vie. Son mari doit être capable de lui faire entièrement confiance. Proverbe 31 nous trace le portrait d'une femme de Dieu fidèle en toutes choses.
- b. Si l'épouse d'un homme n'est pas fidèle en toutes choses, cet homme n'est pas qualifié pour être un ancien ou un diacre dans l'Église.

(Source: *Diakonia*, Vol. 11, No. 3, ou *Ordained Servant*, Vol. 6, No. 3, p. 49-54.)

## LES FEMMES PEUVENT-ELLES ENSEIGNER DANS L'ÉGLISE?

### 1. Une diversité de dons

a. Le Nouveau Testament enseigne clairement que les femmes, comme les hommes, ont reçu des dons variés et que l'exercice de ces dons est indispensable à la vie de l'Église (Rom. 12:3-8; 1 Cor. 12; 1 Pi. 4:10).

b. Le Nouveau Testament contient plusieurs exemples de femmes ayant exercé leurs dons dans différents services, en particulier auprès de Jésus et de l'apôtre Paul (Élisabeth, Marie mère de Jésus, Marie de Béthanie, Phoebé, Priscille...).

### 2. Deux restrictions

a. 1 Tim. 2:11-12 et 1 Cor. 14:33-35 imposent toutefois certaines restrictions aux ministères qu'elles peuvent exercer dans l'Église, en particulier l'enseignement de la doctrine et l'autorité sur les hommes.

b. Ces restrictions ne sont pas fondées sur une supposée infériorité de la femme (nature: faiblesse intellectuelle ou spirituelle) ni sur des circonstances historiques particulières (culture: pas éduquées, bruyantes, trop autoritaires). Ces restrictions ne sont donc pas des accommodations au contexte social ou culturel, mais découlent plutôt de l'ordre dans lequel Dieu a créé l'homme et la femme à l'origine. Par conséquent, elles sont permanentes et valides pour toutes les femmes de tous les temps en tous lieux.

c. Durant dix-neuf siècles d'histoire, l'Église s'est en général conformée à ces restrictions (on retrouve quelques exceptions dans des groupes sectaires hérétiques: gnostiques, montanistes, quakers). C'est seulement depuis la 2e moitié du 20e siècle que de nombreuses Églises ont modifié leurs pratiques en admettant des femmes dans des ministères d'enseignement et de direction.

### 3. Le don de la prophétie

a. Dans l'Ancien Testament, certaines femmes ont exercé le rôle de prophétesses (Myriam, Ex. 15:20-21; Déborah, Jg 4; Houlde, 2 Rois 22:14-20). Comme les autres prophètes, elles ont reçu des révélations infaillibles de Dieu. Contrairement aux prophètes masculins de l'Ancien Testament (Ésaïe, Jérémie, etc.), elles n'ont toutefois pas exercé ce don de façon publique, respectant ainsi l'autorité masculine dans la communauté de l'alliance.

b. Dans le Nouveau Testament, toutes les femmes peuvent exercer le don de prophétie en privé ou en public (Ac. 2:17-18; Ac. 21:9; 1 Cor. 11:5). La prophétie dans le Nouveau Testament n'est toutefois pas une révélation infaillible. Les femmes sont appelées à exercer ce don d'une façon qui reconnaît l'autorité de l'homme, respectant encore ici, dans la nouvelle communauté de l'alliance, l'ordre dans lequel Dieu a créé l'homme et la femme (1 Cor. 11).

### 4. L'enseignement

a. La prophétie (dans l'Église du Nouveau Testament) et l'enseignement doivent être distingués. Prophétie: révélation ou impression spontanée qui peut venir de Dieu ou non, et qui doit être évaluée et jugée (1 Cor. 14:29; 1 Thess. 5:20-21). Enseignement: présentation ordonnée et suivie de la révélation divine déjà donnée. Que les femmes puissent prophétiser dans l'Église n'implique donc pas qu'elles soient autorisées à enseigner aux hommes.

b. Le don d'enseignement dans l'Église ne semble pas se limiter aux hommes (Rom. 12:7). Les femmes âgées sont appelées à exercer un ministère d'enseignement auprès des jeunes femmes (Tite 2:4-5). Les femmes peuvent donc exercer leurs dons d'enseignement et de direction auprès d'autres femmes. Eunice et Loïs, la mère et la grand-mère de Timothée, sont aussi des exemples de femmes ayant transmis la foi à leur fils ou petit-fils (2 Tim. 1:5; 3:14-15).

c. Aucune exemple ne montre que des femmes aient enseigné à des hommes dans le Nouveau Testament (le cas de Priscille, en Ac. 18:26, est loin d'être concluant).

## 5. **Un grand nombre de services et de ministère possibles**

Les Écritures ne s'acharnent pas à limiter les femmes, mais nous encouragent à reconnaître les innombrables services qu'elles peuvent rendre et les dons qu'elles peuvent exercer: la prière, l'évangélisation, la littérature, l'instruction aux femmes et aux jeunes, l'aide aux malades, aux handicapés, aux pauvres et aux personnes âgées, le soutien financier à la mission, la relation d'aide, l'hospitalité, la musique, etc., etc., sans oublier premièrement leur rôle comme épouse et comme maman! Par conséquent, nous devons favoriser et encourager la pleine et libre participation des femmes à tout service et à toute activité qui ne sont pas touchés par les deux restrictions mentionnées en 1 Tim. 2:9-15.

## 6. **Quelques dangers à éviter**

L'Église aujourd'hui doit faire de grands efforts pour éviter plusieurs dangers, entre autres:

a. De la part des hommes: aimer le pouvoir; manquer de douceur et d'humilité; dénigrer l'essentielle contribution des femmes dans différents ministères; abdiquer la responsabilité spirituelle particulière confiée aux hommes dans la famille et dans l'Église.

b. De la part des femmes: résister aux limites de leurs rôles; développer du ressentiment; négliger d'utiliser leurs dons dans des ministères appropriés.

## 7. **Vivre ensemble par la grâce de Dieu**

Les fidèles du Seigneur doivent sans cesse confesser leurs péchés, rechercher le pardon et la grâce du Seigneur, lui demander la force de se réformer et la sagesse d'approfondir à la lumière de sa Parole les nombreuses questions encore non résolues, dans un climat d'amour et de paix entre frères et soeurs en Jésus-Christ.

(Source: Paulin Bédard)